FAPEE
Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger

DECLARATION LIMINAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEFE
11 mars 2026

En représentation de tous les membres de la FAPEE, et de l'ensemble des parents du réseau, nous abordons ce conseil d'administration avec encore davantage de questions que lors du précédent.

Les décisions budgétaires prises lors du conseil d'administration du 18 décembre ont provoqué une marée de réactions.

- Une opposition par réflexe, puis par le manque éprouvé d'avoir été convaincu par les explications fournies dans la période subséquente.
    - En conséquence, les représentants des parents en EGD ont déserté les conseils d'établissements de janvier. Les familles de ces établissements, plus largement, ont fait usage de tous les moyens qu'ils ont pu imaginer pour exprimer leur frustration, et leur désespoir, de voir une nouvelle fois les frais de scolarité augmenter. Et s'accompagner la plupart du temps de perspectives très sombres.
    - Nos parents gestionnaires en établissements conventionnés essaient de se dépêtrer des obstacles en termes de finance, de trésorerie et de gouvernance locale que posent les considérations du nouvel avenant et la nouvelle contribution qui l'accompagne.
    - Nos parents gestionnaires en établissements partenaires sont dans l'incompréhension de voir leur engagement bénévole (mal)traité comme s'ils cherchaient à faire de l'argent avec le label AEFE, alors qu'ils observent tant régimes dérogatoires autour d'eux. A cela s'ajoute une attente manifeste de découvrir comment s'articulera la matérialisation de la décision prise d'augmenter leur participation au financement du réseau.
- Une profonde inquiétude sur ce que sera l'après 2027. Avec la crainte que l'accès au modèle d'école que nous chérissons se soit alors transformé en un parcours sacrificiel. Voire pire : que dans certaines zones, des écoles françaises disparaissent purement et simplement.

Et pourtant, quelques espoirs se maintiennent

- Du coté des élus, l'expression largement relayée que les mesures d'équilibrage budgétaire n'étaient pas la solution. Notamment puisque séparées d'une réforme plus générale, que nous comprenons aujourd'hui en cours de maturation. Un aspect que nous avions évoqué en conclusion de notre déclaration liminaire du 18 décembre 2025 et faisant écho à notre appel du 27 Novembre 2025 afin que les élus de réévaluent la situation imposée à l'agence par le paquet budgétaire alors en vigueur.

- Par l'intensité des réflexions qui ont cours depuis les derniers mois – même si comme effet de bord nous constatons un foisonnement de missions, groupes de travail et consultations qui se revendiquent toutes d'un grade officiel mais qui brouillent finalement la cohérence de l'exercice. Nous percevons que des sujets de fonds sont pris à bras le corps. Nous espérons maintenant collectivement qu'un véritable plan de réforme prendra, aussitôt que possible, le chemin du concret.

Mais en conséquence, se profilent certainement des mutations que nous pouvons imaginer profondes pour le statut de certains établissement, lorsque ce n'est pas la continuité de service qui pourrait être remise en cause.

Les deux derniers mois ont été pour la FAPEE marqués par la fréquence et l'intensité des sessions de concertations avec nos membres :

- Pour les familles en EGD, explorer toutes les moyens possibles pour faire entendre leur désarroi.
- Pour les APE et les comités de gestions, la considération et l'activation de recours collectifs ou individuels,
- Pour les parents gestionnaires, anticiper des situations financières ou RH compliquées, avec la prise en compte de différents scenarios de sauvegarde de l'activité. À cet égard, l'importance du moment et des enjeux a motivé une extraction représentative d'associations de gestion parentale à se rassembler les 19 et 20 mars prochain à Paris dans un colloque qui a pour vocation de confronter les réalités de chacun et de travailler sur ce que nous souhaitons notre avenir commun.

De nombreuses questions et incertitudes subsistent au moment où nous nous parlons. Aussi nous réitérons nos exigences :

- Aborder le changement qui accompagnera la réforme **en intégralité** – pas de mesure isolée, pas d'initiative soumise dans la précipitation.
- **Entendre nos membres comme partie complète de la solution**, ne pas cantonner les parents à une force d'opposition.
- Que chacun ayant le pouvoir de contribuer à un bel avenir pour le réseau le fasse. Même si plusieurs tendances de fond identifiées il y a 10 ans passés ont inéluctablement contribué à la situation que nous connaissons aujourd'hui, nous avons été poussés dans nos retranchements par une décision budgétaire adoptée au parlement. **Et ce que la représentation nationale a fait, elle seule peut le défaire, en activant exactement les mêmes mécanismes.**

Je comprends les préoccupations d'emploi raisonné de l'argent public, je comprends moins celles qui opposent une certaine catégorie de population à une autre. Aujourd'hui notre priorité à la FAPEE c'est l'avenir de nos enfants et quelle que soit l'urgence : préserver leur école.